

PROGRAMME DES MATIÈRES À OPTION (ÉCRIT)

A. – DROIT PRIVÉ

1. Droit civil

1.1. *Les personnes physiques*

Le nom, le domicile, l'absence.

Les actes d'état civil.

Le mariage, le divorce, le pacte civil de solidarité.

1.2. *Les obligations*

a) Les contrats :

- formation des contrats : capacité, consentement (et ses vices), objet, cause, preuve ;
- effets des contrats : entre les parties, à l'égard des tiers, relativité des conventions, stipulation pour autrui, simulation ;
- anéantissement des contrats : nullité et rescision, résolution et résiliation ;
- responsabilité contractuelle ;
- exécution des contrats : paiement, compensation, cession de créance, subrogation personnelle, exécution forcée ;

b) Les quasi-contrats :

- la gestion d'affaires ;
- l'enrichissement sans cause ;
- le paiement de l'indu ;

c) La responsabilité délictuelle et quasi délictuelle :

La responsabilité civile du fait personnel, du fait d'autrui et du fait des choses.

2. Droit commercial

2.1. *Organisation générale du commerce*

Les actes de commerce.

Commerçants et sociétés commerciales. Le fonds de commerce.

2.2. *Les effets de commerce et les instruments de paiement*

2.3. *Sociétés commerciales*

Société de personnes.

Société anonyme.

Société à responsabilité limitée. Société par actions simplifiée.

2.4. *La prévention des difficultés des entreprises, le redressement judiciaire, la liquidation judiciaire*

3. Droit du travail

3.1. *Les sources du droit du travail*

3.2. *L'entreprise*

Le chef d'entreprise.

Le personnel.

Les institutions représentatives du personnel.

3.3. *Le contrat de travail*

Définition.

Critères.

Formation.
Obligations des parties.
Conflits individuels du travail.

4. Organisation judiciaire

Principes généraux sur l'action en justice.
Organisation et compétence des juridictions judiciaires.

5. Droit pénal

5.1. *L'infraction pénale* Définition,

classification tripartite des infractions.

Les éléments :

– légal : les sources du droit pénal ; application de la loi pénale dans le temps et l'espace ; – matériel : le résultat, la tentative ; – moral : la faute et l'intention.

Les causes d'irresponsabilité ou d'atténuation de la responsabilité.

La responsabilité des personnes morales.

La pluralité de délinquants, la complicité.

5.2. *Les peines* Définition,

caractères (légalité, égalité, personnalité).

B. – DROIT PUBLIC

1. Droit constitutionnel et institutions politiques

1.1. *L'Etat*

Le pouvoir politique.

Les types d'Etat : Etat unitaire, fédéral.

Les types de régime politique :

- Etats monocratique, oligarchique, démocratique ;
- Etats autoritaire, totalitaire ;
- Les grands modèles de régimes politiques : Etats-Unis, Royaume-Uni, République fédérale d'Allemagne.

La Constitution : modes d'établissement, modification et révision, abrogation.

Problèmes constitutionnels : supériorité de la Constitution, structures et compétences gouvernementales, contrôle de constitutionnalité des lois et des traités (théorie et pratique), rapports entre droit constitutionnel et droit international.

1.2. *Système politique français* Evolution

depuis 1789.

La Constitution de 1958 : – le

Président de la République ;

- le Premier ministre ;
- le Gouvernement ;
- le Parlement ;
- les rapports entre les pouvoirs publics ;
- les autorités juridictionnelles et leur indépendance ;
- le contrôle de constitutionnalité ;

La responsabilité des pouvoirs publics : responsabilité politique, pénale, civile, pécuniaire. Les systèmes électoraux.

Les libertés fondamentales : sources, évolution, protections, contrôle, limites.

2. Droit administratif

2.1. Sources du droit administratif Sources

internes et internationales.

2.2. Structures de l'administration

Centralisation, décentralisation et déconcentration.

L'administration de l'Etat.

Collectivités territoriales de métropole et d'outre-mer et administrations décentralisées. Les rapports entre les personnes publiques.

2.3. L'action de l'administration

Le principe de légalité.

Le régime juridique des actes.

La motivation des actes administratifs.

L'accès aux documents administratifs. La police administrative.

Le service public :

- définition ;
- services publics administratifs ou industriels et commerciaux ; – les principes fondamentaux du service public.

Catégories d'agents publics.

Modalités de recrutement.

Droits et obligations des fonctionnaires.

Statut général des fonctionnaires. Statut général des militaires.

Théorie du domaine de l'Etat et des collectivités publiques :

- domaine public ; – domaine privé.

Contrats administratifs :

- caractères généraux ; – marchés publics ;

Travaux publics : notions et dommages.

2.4. Responsabilité administrative

Responsabilité de l'administration : les différentes hypothèses de responsabilité de l'administration, responsabilité pour faute, pour risque, sans faute. Faute personnelle, faute de service.

Action récursoire.

2.5. Contrôle de l'administration

2.5.1. Contrôles non
juridictionnels Cour des comptes, autorités administratives
indépendantes...

2.5.2. Contrôle juridictionnel

Répartition des compétences entre l'ordre administratif et l'ordre judiciaire.

Le Tribunal des conflits.

Les différentes juridictions administratives ou financières.

Principaux types de recours.

Les modes alternatifs de règlement des conflits.

3. Finances publiques

3.1. *Le cadre général des finances publiques*

Les grandes catégories de dépenses publiques et leurs facteurs d'évolution ; Les prélèvements obligatoires et les autres ressources publiques.

3.2. *Le cadre constitutionnel et européen*

Le régime constitutionnel des finances publiques ;
L'encadrement européen des finances publiques ;
Le cadre administratif et l'organisation des administrations financières.

3.3. *La politique budgétaire*

Equilibre et déficit ;
La dette publique ;
Politiques de relance et de maîtrise des finances publiques.

3.4. *Les finances de l'Etat*

La structure du budget de l'Etat et des lois de finances ;
Principes budgétaires ;
Elaboration et exécution du budget de l'Etat et de la loi de finances ;
La gestion publique issue de la loi organique relative aux lois de finances ;
Les lois de programmation militaire ; La comptabilité publique.

3.5. *Contrôle de l'exécution du budget*

Contrôle interne à l'administration : contrôle financier, contrôle hiérarchique ;
Les corps d'inspection ;
Contrôle juridictionnel ;
Contrôle parlementaire.

4. Droit des relations internationales

4.1. *Sujets du droit international*

Les Etats : souveraineté, reconnaissance d'Etat et de Gouvernement.
Les organisations internationales : structures ; modes de fonctionnement ; compétences.
L'organisation des Nations Unies (ONU).
L'organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN).

4.2. *Actes juridiques internationaux*

Traités : théorie générale ; modes de conclusion par la France ; ratification ; validité ; caducité. Actes des organisations internationales.

4.3. *Règlement des différends internationaux* Modalités

de règlement pacifique. Principales juridictions internationales.

Responsabilités internationales : théorie générale ; modes de réparation ; protection diplomatique. Conditions de licéité du recours à la force.

5. Droit européen et de l'Union européenne

5.1. *Système politique communautaire*

Les étapes de la construction européenne ; les institutions communautaires ; le traité de Lisbonne de 2007.

5.2. *Les sources normatives du droit communautaire*

Principes d'effet direct, d'applicabilité directe, de subsidiarité.

Régime juridique des actes communautaires : règlements, directives, recommandations, décisions, avis. Droit communautaire et droits des Etats membres. Les processus décisionnels.

5.3. *Les contrôles juridictionnels*

Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) : organisation ; procédure contentieuse ; pouvoirs du juge. Principaux types de recours.

5.4. *Les finances de l'Union européenne*

Les règles du droit budgétaire ; les ressources ; les dépenses ; les grandes masses budgétaires. La Banque centrale européenne (BCE)

5.5. *Les politiques de l'Union*

L'Union économique et monétaire.
Les politiques étrangères et de sécurité.

5.6. *Le droit européen*

Le Conseil de l'Europe.
La Cour européenne des droits de l'homme.
La Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme.
L'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE).

C. – SCIENCES ÉCONOMIQUES 1. Les agents

1.1. *Les ménages*

La théorie des choix du consommateur, les fonctions de demande par rapport aux prix et au revenu, la structure de la consommation des ménages, l'épargne des ménages.

1.2. *Les entreprises*

Les divers types d'entreprises (agricoles, industrielles et commerciales, de services), les facteurs de production, la théorie des coûts de production, la taille de l'entreprise, les investissements des entreprises et leur financement, les formes de concentration des entreprises.

Le retour sur investissement.

La comptabilité, l'évaluation et l'audit des entreprises.

1.3. *Les administrations*

Les fonctions économiques de l'Etat (administrations publiques centrales), des collectivités territoriales (administrations publiques locales) et de la sécurité sociale (administrations de sécurité sociale) : biens publics, redistribution, stabilisation, régulation.

Les finances publiques :

- le budget, dépenses et recettes ;
- les aspects politiques et économiques des finances publiques dans le cadre des différentes collectivités ;
- l'influence réciproque des décisions budgétaires, des structures sociales et de la conjoncture économique ; – la place des finances publiques dans les comptes de la nation ; – la technique actuelle des lois de finances ; – l'exécution du budget et son contrôle.

Le Trésor public.

La théorie générale des impôts.

Les aspects économiques des dépenses publiques.

La planification indicative : l'aménagement du territoire, le développement durable. La fiscalité locale.

2. Le fonctionnement de l'économie

2.1. *La comptabilité nationale*

Les comptes d'agents, le tableau économique, le tableau des opérations financières, les tableaux des échanges interindustriels, notions sur les méthodes modernes de prévision, la modélisation.

2.2. Les marchés et les prix

Etude des diverses formes de marchés et de formation des prix. La tarification des entreprises publiques.

2.3. La répartition du revenu

La répartition primaire des revenus, la formation des prix des factures de production.
La répartition secondaire des revenus et les politiques de redistribution.
La théorie macro-économique de la répartition. La politique des revenus.

2.4. La monnaie

Les fonctions de la monnaie, les banques et les intermédiaires financiers, la demande et l'offre de monnaie, les marchés monétaires et financiers. L'euro, les taux d'intérêt.

2.5. Les fluctuations économiques et l'inflation

Les cycles économiques.
Les fluctuations de l'activité économique : phases d'expansion et de récession.
Le chômage.
L'inflation, la déflation.
Les politiques de plein emploi et les politiques anti-inflationnistes. Analyse économique de la croissance et du progrès technique.

3. L'économie de l'Union européenne

3.1. Les objectifs du traité de Rome

La libre circulation des marchandises, des personnes, des services et des capitaux. Les traités européens de Schengen, Maastricht, le pacte de stabilité.

3.2. Les institutions communautaires

3.3. La zone euro

La Banque centrale européenne.
Les politiques économiques de l'Union européenne.
La coordination des politiques économiques : l'ECOFIN.

3.4. La politique agricole commune (PAC)

L'organisation des marchés.

4. L'économie internationale, la mondialisation et la globalisation

4.1. Les relations économiques internationales

Le protectionnisme et le libre-échange.
Les sociétés multinationales et l'investissement international. La spécialisation internationale du travail.

4.2. La balance des paiements Les mouvements internationaux de biens et services, et de capitaux.

4.3. Le change Les régimes et les politiques de change.

4.4. *Les politiques commerciales des firmes (politiques de conquête des marchés, du dumping, d'entente)*

L'organisation des marchés.

L'Organisation mondiale du commerce (OMC). Les marchés de matières premières.

5. Les pays en voie de développement

Le sous-développement et la pauvreté.

Le problème du décollage des économies des pays émergents.

L'aide internationale aux pays émergents. Volonté de développement ou assistance.

6. Éléments de gestion des entreprises

6.1. *La gestion de l'entreprise*

Le capital – la gouvernance.

L'analyse financière de l'entreprise, la gestion des capitaux circulants (les fonds de roulement et la gestion de la trésorerie de l'entreprise).

La gestion des capitaux à long terme (le choix des investissements et de leurs modalités de financement). La recherche et développement (R&D), l'innovation.

6.2. *La politique commerciale de l'entreprise*

La place de la fonction commerciale dans l'organisation de l'entreprise, le développement des stratégies de marketing, l'analyse des circuits de distribution, les politiques de communication.

La théorie des contrats. L'externalisation.

6.3. *La politique sociale de l'entreprise*

Temps de travail.

Flexibilité.

Délocalisation.

L'actionnariat des salariés.

6.4. *La concurrence*

Le modèle de la concurrence pure et parfaite et la réalité. Les marques, les brevets et les fraudes (contrefaçons).